Piscine Municipale - Avenue Napoléon Bonaparte
84800 L'Isle sur la Sorgue
Siret 34294695100015
Agrément FFN : 230843563 / Agrément DDCS : 84-S-82

Convocation à l'Assemblée Générale

Isle sur la Sorgue, le 24 août 2018

Le Nautic Club Islois (NCI)
Association sans but lucratif
president.nauticislois@gmail.com

Cher(e)s parents, adhérent(e)s

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale** de notre association qui se tiendra le **vendredi 14 septembre 2018 à 18 h 30** à la salle des Névons 84 800 Isle sur la Sorgue sur l'ordre du jour suivant :

- Émargement de la liste des présents et vérification des mandats.
- Allocution du Président
- Rapport moral, financier et sportif
- Allocution du représentant de la mairie
- Questions diverses (*Les membres désireux de voir porter des questions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale doivent adresser par écrit leurs propositions, à l'adresse postale de l'association, au moins huit jours avant la réunion de l'assemblée.)*
- Élection du nouveau bureau.
- Remise des récompenses

Pour que le club puisse continuer à vous accueillir dans les meilleurs conditions, vous offrir les prestations que vous méritez, nous travaillons tout au long de l'année.
Nous allons devoir renouveler un nombre important des membres du conseil d'administration qui **VOUS** représentent.
Nous avons besoin de toutes vos compétences, de tous vos savoirs faire (plus particulièrement dans le domaine de la comptabilité et du secrétariat).
La tâche individuelle n'est pas immense, mais elle est nécessaire pour l'ensemble.
Aidez **VOTRE** club à continuer à se développer, accompagnez nous dans les décisions qui vous concernent.
N'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus : president.nauticislois@gmail.com

Je compte sur vous.

Rappels de l'article 9 des statuts :

*Lors d'une Assemblée Générale comportant des élections, les candidatures (*mentionnant, nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse mail et numéro de téléphone) *doivent parvenir à l'adresse postale de l'association (*chez M. Bertrand Le Philippe 29 résidence la pyramide 84800 Isle sur la Sorgue*)* ***HUIT jours, au moins avant l'assemblée*** *accompagnées du montant de l'adhésion dirigeant défini chaque année par le comité directeur (*15 euros prélevés après le élections*), si le candidat n'est pas déjà adhérent (*à titre personnel***).**

En cas d'empêchement, un membre peut déléguer par écrit son droit de vote à un autre membre de l'assemblée ; ***chaque membre présent à l'assemblée ne peut porter que deux procurations au maximum****. (Vous trouverez un modèle de procuration en annexe.)*

Certain de l'intérêt que vous portez à V'NOTRE club, nous espérons vous retrouver nombreux pour cette assemblée générale qui se terminera par un pot d'accueil

Nat'micalement
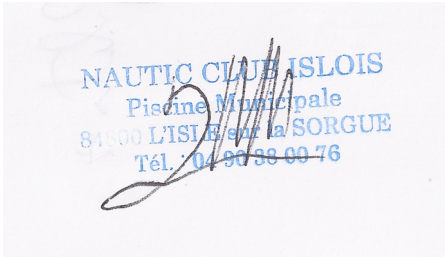
Le Président
Bertrand Le Philippe